|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| The International Teleocmmunication Union - Connecting the World. | **Union internationale des télécommunications****Bureau de la Normalisation des Télécommunications** |  |
|  |  | Genève, le 24 mars 2020 |
| **Réf.:** | **Circulaire TSB 239**CE 11/DA | - Aux Administrations des États Membres de l'Union;- Aux Membres du Secteur UIT-T;- Aux Associés de l'UIT-T;- Aux établissements universitaires participant aux travaux de l'UIT |
| **Tél.:** | +41 22 730 5780 |
| **Fax:** | +41 22 730 5853 |
| **E-mail:** | tsbsg11@itu.int | **Copie**:- Aux Présidents et Vice-Présidents des commissions d'études;- À la Directrice du Bureau de développement des télécommunications;- Au Directeur du Bureau desradiocommunications |
| **Objet:** | **Appel concernant les cas d'utilisation liés à la lutte contre la contrefaçon d'équipements TIC et le vol de dispositifs mobiles** |
| **Suite à donner:** | **Les membres de l'UIT sont invités à répondre au questionnaire et à le renvoyer au plus tard le 30 juin 2020**  |

Madame, Monsieur,

À sa dernière réunion, qui s'est tenue du 4 au 13 mars 2020 à Genève (Suisse), la Commission d'études 11 de l'UIT-T a décidé de lancer un *appel concernant les cas d'utilisation liés à la lutte contre la contrefaçon d'équipements TIC et le vol de dispositifs mobiles.*

|  |
| --- |
|  |

Les membres de l'UIT sont invités à faire part de leur expérience concernant les difficultés rencontrées, les possibilités recensées et les résultats obtenus dans la lutte contre la contrefaçon d'équipements TIC et le vol de dispositifs mobiles, et à donner des informations sur les cas d'utilisation qui sont ou seront mis en œuvre conformément aux Recommandations UIT-T de la série Q.5050.

Les résultats de cet appel seront utilisés pour faire avancer les travaux relatifs au sujet d'étude "Supplément UIT-T Q.Sup.CFS-Use-Cases" qui sont actuellement menés par la Commission d'études 11 de l'UIT-T au titre de la Question 15/11. Le présent document vise à renforcer la mobilisation pour traiter les questions liées à la contrefaçon d'équipements TIC et au vol de dispositifs mobiles et à proposer des mesures de prévention et des solutions possibles pour résoudre ces questions.

À cet égard, je vous encourage à faire part de votre expérience en répondant au questionnaire figurant dans l'**Annexe** et en le renvoyant à la Commission d'études 11 de l'UIT-T (tsbsg11@itu.int) avant le 30 juin 2020 (23 h 59, heure de Genève).

Je vous remercie d'avance pour les informations utiles que vous voudrez bien nous communiquer.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Chaesub Lee
Directeur du Bureau de la normalisation
des télécommunications

Annexe: 1

ANNEXE

Appel concernant les cas d'utilisation liés à la lutte contre la contrefaçon
d'équipements TIC et le vol de dispositifs mobiles
(Modèle)

Il est recommandé de fournir des informations sur les éléments ci-dessous, chaque fois qu'il y a lieu.

1) Informations générales sur le cas d'utilisation

1.1 Titre du cas d'utilisation

1.2 Lieu où le cas d'utilisation est mis en œuvre (cas d'utilisation national et/ou privé)

1.3 Date de la mise en œuvre du cas d'utilisation (mois/année)

1.4 Origine (membre de l'UIT)

2) Portée du cas d'utilisation (préciser le problème concerné, par exemple la contrefaçon, le vol, l'altération volontaire et/ou le clonage de dispositifs)

3) Statistiques communes pour le cas d'utilisation du pays

3.1 Statistiques relatives aux télécommunications (par exemple, nombre d'utilisateurs de dispositifs mobiles, d'opérateurs, etc.)

3.2 Statistiques relatives au problème (par exemple, nombre de dispositifs de contrefaçon, de dispositifs volés, etc.)

3.3 Statistiques générales concernant le cas d'utilisation (par exemple, taille de l'économie, population, etc.)

4) Description de la solution retenue dans le cas d'utilisation

4.1 Aperçu de la solution

4.2 Cadre dans lequel s'inscrit la solution, avec diagrammes et description détaillée

4.3 Description des mesures additionnelles prises pour résoudre le problème

4.4 Référence à des ressources web ouvertes pour obtenir des renseignements plus détaillés (facultatif)

4.5 Autres observations pertinentes (facultatif)

5) Aperçu des difficultés rencontrées et des mesures correctives liées à la mise en œuvre du cas d'utilisation

6) Statistiques sur les effets de la mise en œuvre du cas d'utilisation

7) Feuille de route concernant l'évolution prévue du cas d'utilisation dans le futur

8) Observations finales et conclusion.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_